

## Projet associatif

# Utopies Végétales

L'association Utopies Végétales, née en mars 2015, a pour volonté de porter des valeurs humanistes, solidaires et responsables. De participer, par la sensibilisation, la communication et l'action citoyenne à la prise de conscience environnementale engendrée depuis plusieurs années.

Retrouver un certain rapport à la Terre nourricière, la Terre comme habitat et source de vie. Retrouver la place de l'être humain dans l'écosystème Terre. Recréer des liens entre les individus et leur environnement. Comprendre les effets des pratiques humaines actuelles sur l'environnement et leurs conséquences sur la santé humaine. Réaliser l'importance des enjeux du développement durable dans ses dimensions sociale, environnementale, culturelle et économique.

Pour cela, l'association propose comme outil principal, le jardin.

Et plus particulièrement :

- Sensibiliser le plus grand nombre aux pratiques de jardinage naturel
  - en proposant d'accompagner les structures dans la concrétisation d'un projet de jardin collectif adapté et en formant les différents intervenants.
  - en proposant des activités variées auprès d'un large public.
  - en organisant des chantiers solidaires chez les particuliers et en rédigeant une charte « jardins solidaires ».
  - en pratiquant le jardinage sur le site de l'association.
- Créer du lien social, rassembler les individus autour d'un même projet de vie
  - en partageant ses expériences au jardin et plus largement autour d'un mode de vie plus responsable.
  - en faisant ensemble plutôt que chacun dans son coin.
  - en ayant une réflexion collective sur des sujets variés et la mise en place d'actions concrètes.
  - en participant à des événements organisés par d'autres acteurs, en développant des partenariats, en soutenant des projets.

« Ce n'est pas l'Utopie qui est dangereuse, car elle est indispensable à l'évolution. C'est le dogmatisme, que certains utilisent pour maintenir leur pouvoir, leurs prérogatives et leur dominance. »

Henri Laborit, L'éloge de la fuite, 1976.

# ACTIVITES

## 1/ Accompagnement des porteurs de projets dans la mise en place de jardins :

Qu'ils soient pédagogiques, partagés/ collectifs/ participatifs/ familiaux, thérapeutiques, d'agrément, etc.

Nous accompagnons les structures dans :

- la rédaction du projet,
- la recherche de financement et de solutions adaptées,
- la conception du jardin et sa réalisation,
- la proposition d'activités,
- la formation des porteurs de projet aux pratiques de jardinage naturel,
- l'entretien du jardin et la pérennité du projet.

## 2/ Conception d'outils pédagogiques et animations autour du jardin.

## 3/ Proposition d'ateliers tout au long de l'année :

- jardinage naturel,
- couture,
- cuisine avec les produits du jardin,
- art floral,
- écriture.

## 4/ Réflexion, information et sensibilisation sur différents sujets de société autour du développement durable.

- le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets,
- pour une consommation saine et locale,
- pour la réduction des emballages,
- pour un commerce de végétaux plus éthique et écologique,
- pour l'adoption de la directive « sols »,
- ...

Toutes ces activités peuvent se faire pour ou avec d'autres associations et autres acteurs. La participation et l'investissement des adhérents aux activités de l'association est un élément central. L'association se veut ouverte à toute proposition, entrant dans le cadre de ses activités, de la part de ses membres ou de la part d'acteurs extérieurs.

# VALEURS

## Partage et engagement

Accueillir tout membre ou partenaire souhaitant s'investir dans une ou plusieurs activités de l'association.

Favoriser les rencontres et les échanges autour d'intérêts communs.

Que ce soit de manière ponctuelle ou régulière, tout membre peut apporter du temps, des compétences, des idées dans une ou plusieurs activités. Le projet associatif se veut participatif.

## Respect et convivialité

Le partage des idées, la confrontation des points de vue, le débat peuvent être constructifs si et seulement si nous communiquons avec ouverture d'esprit et respect.

Respect entre les membres, envers les bénéficiaires et les différents acteurs que l'association est susceptible de rencontrer.

Les différentes activités proposées se veulent des moments de partage, de pédagogie ou de réflexion toujours dans une ambiance conviviale.

## Éducation et sensibilisation

Transmettre des pratiques de jardinage naturel avec des intervenants compétents.

Expérimenter, s'appuyer sur des connaissances scientifiques ou des expériences concrètes.

Adapter les outils pédagogiques ou de communication aux différents publics.

Proposer aux structures un accompagnement personnalisé en prenant connaissance du contexte, des objectifs et des contraintes. En proposant des solutions et en faisant en sorte que les différents acteurs s'approprient le projet.

Sensibiliser, interpeller en organisant des actions ponctuelles et en accueillant toute personne désirent s'investir.

## Vie associative

Les différents ateliers proposés tout au long de l'année sont à la fois un moyen de communication pour faire connaître l'association auprès des particuliers et une occasion de partager entre adhérents.

Le jardin de l'association est destiné à être un lieu :

d'expérimentation, de découverte et d'apprentissage par la pratique, pour qui le souhaite,

de chantiers participatifs,

d'éducation à l'environnement auprès du plus large public possible via des activités variées,

d'échanges (de savoirs, de points de vue, de plantes, de graines...).

L'association aspire également à fédérer les adhérents autour de réflexions et d'actions collectives et concrètes.

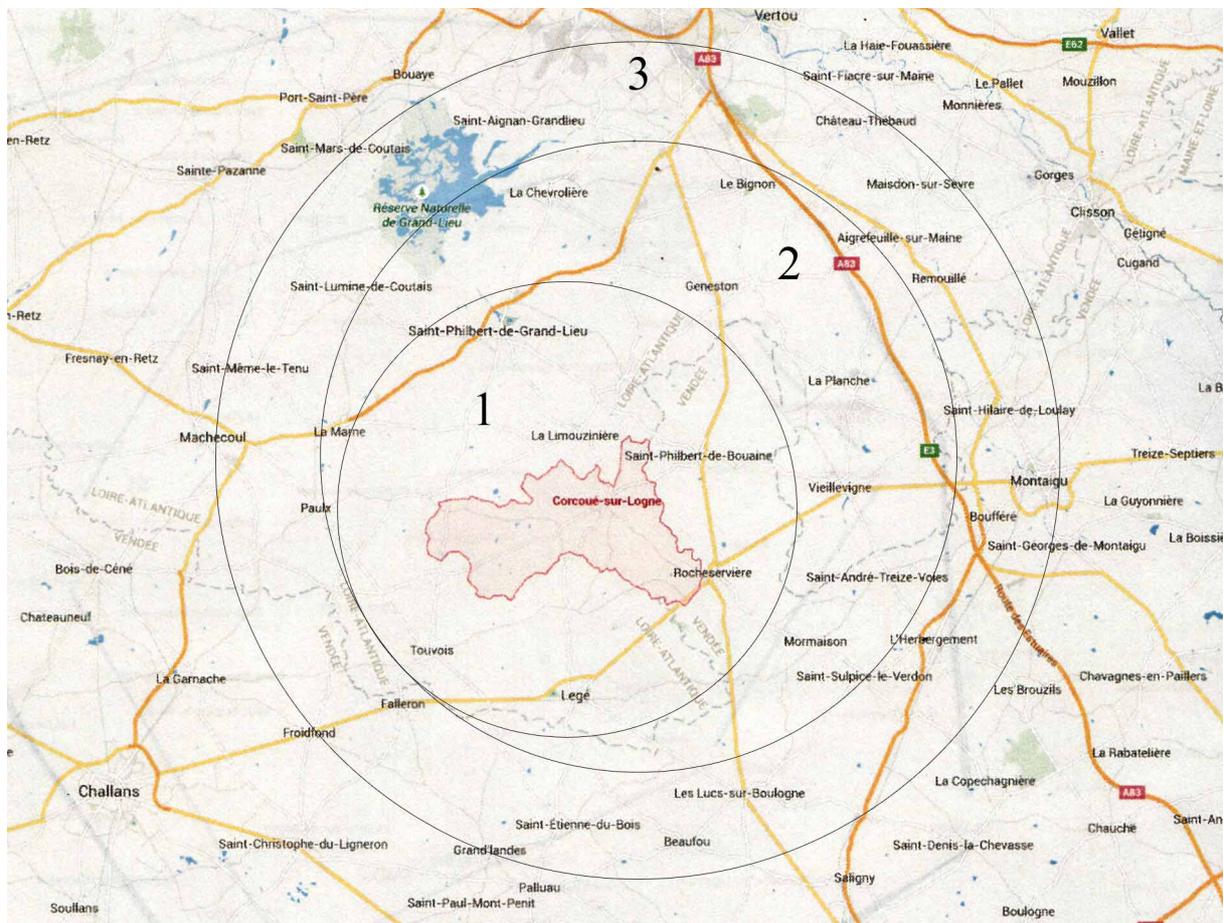
# TERRITOIRE

Trois zones d'intervention en fonction des activités.

Zone 1 : organisation d'ateliers

Zone 2 : jardins solidaires

Zone 3 : accompagnement des structures dans un projet jardin



## Charte « jardins solidaires »

### Qu'est-ce ?

Un chantier où les participants viennent à la fois aider à concrétiser un projet de jardin, amener leur expérience et/ ou apprendre des techniques de jardinage.

### Où ?

Chez des particuliers, propriétaires d'un jardin, une terrasse ou un balcon.

Sur le territoire des communautés de communes Méridionale, Machecoul et Grandlieu.

### Quels chantiers ?

Petits aménagements tels que massifs, rocailles, bassins naturels.

Fleurissement de balcons et terrasses, confection de jardinières en palettes...

Divers travaux au potager.

Tailles d'arbustes d'ornement, de fruitiers.

Nettoyage, remise en état,

Fabrication d'un four solaire, poulailler en palettes, toilettes sèches...

### Quand et comment ?

Lorsqu'une personne intéressée contacte l'association, l'intervenante se déplace afin de se rencontrer, de prendre connaissance du projet, de se rendre compte des conditions. Le projet est ensuite précisé à l'aide d'une fiche technique : détails du projet, accès, fournitures nécessaires, nombre de participants, durée et déroulement du chantier. Enfin il est fixé une date\*.

L'intervenante peut partager ses compétences techniques et ses conseils si nécessaire afin d'assurer la viabilité du projet. Toutefois, la conception n'est pas prévue. Les chantiers restent des chantiers de petite taille, avec des outils à main. Ainsi, la ou les personnes intéressées doivent déjà avoir une idée concrète de leur projet.

La durée des chantiers est de trois heures minimum, elle pourra être allongée selon le projet et l'accord du(es) propriétaire(s).

Seuls la date, le thème, la durée et la commune sont communiqués dans un premier temps.

L'adresse précise n'est transmise qu'aux adhérents inscrits.

Le nombre maximum de participants est estimé par l'intervenante.

Un minimum de quatre personnes (hôte et invité inclus) est cependant demandé afin que l'intervenante puisse se déplacer.

\* La date d'un chantier est fixée entre la personne hôte et l'intervenante et est immédiatement communiquée par mail aux **adhérents**.

En cas d'intempéries, le chantier pourra être reporté en fonction des disponibilités du propriétaire et de l'intervenante. Les modifications sont toujours communiquées par mail dans les délais les plus brefs.

## Conditions et engagements

Les personnes bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• adhérer à l'association et à ses valeurs en signant le projet associatif.</li><li>• participer au chantier,</li><li>• trouver au moins un participant,</li><li>• prendre en charge les fournitures nécessaires déterminées avec l'intervenante.</li></ul>
Les adhérents participants	<ul style="list-style-type: none"><li>• s'inscrire préalablement au chantier en fonction des places disponibles.</li><li>• prévenir rapidement en cas d'indisponibilité.</li><li>• amener au moins un outil.</li><li>• respecter le projet, les lieux et la personne hôte tout en ayant la possibilité de partager son point de vue et ses idées.</li></ul>
L'intervenante	<ul style="list-style-type: none"><li>• identifier le projet et les conditions pour le bon déroulement du chantier, respecter les souhaits des personnes bénéficiaires .</li><li>• amener ses compétences techniques afin d'assurer la viabilité du projet, sans, toutefois faire de la conception.</li><li>• coordonner le chantier en assurant la communication, le suivi des fournitures, etc.</li><li>• animer le chantier.</li></ul>